

ETUDES D ARCHITECTURE → Deuxième cycle (M) → S9-M91-AHP (2023-2024)

Atelier : Architecture du XXe - Patrimoine en projet

Année	5	Heures CM	26	Caractère	obligatoire	Code	M91AHP-AP
Semestre	9	Heures TD	65	Compensable	non	Mode	Atelier
E.C.T.S.	12	Coefficient	10	Session de rattrapage	non		

Responsable: M. Beyret

Objectifs pédagogiques

Architectures du XX e siècle - Patrimoines en projet

Réflexions et interventions dans l'épaisseur d'un contexte urbain complexe aux caractères patrimoniaux

L'objectif du programme d'enseignement de cycle master est de permettre aux étudiants.es d'acquérir des compétences qui leur permettront une véritable maîtrise du projet architectural et urbain en contexte patrimonial. L'étudiant.e est amené.e à s'interroger sur les questions spécifiques de la préservation, de la reconversion, de la réhabilitation durable et bas carbone et de la valorisation d'un site et/ou d'un édifice existant du XXe siècle (labellisé Architecture Contemporaine Remarquable, inscrit ou classé Monument Historique). Des expérimentations pourront être menées autour de l'émergence de solutions architecturales et techniques vertueuses et innovantes (principes de rénovation énergétique, utilisation de matériaux biosourcés, pratique du réemploi...).

L'atelier engagera des réflexions croisées avec le séminaire « Patrimoine du XXe siècle » permettant un approfondissement théorique en synergie avec la pratique du projet afin que l'étudiant.e soit à même de proposer et d'argumenter une réelle posture d'architecte.

Acquis d'apprentissage :

- Construire une démarche de projet située dans les débats théoriques et critiques de la discipline architecturale, dans le cadre d'une intervention sur les architectures et sites préexistants ;
- Acquérir une méthode de connaissance et diagnostic architectural et urbain d'un site et d'un édifice existant ;
- Identifier, imaginer et évaluer les potentiels de reconversion d'un site et d'un monument tant dans leur dimension urbaine qu'architecturale (ville / quartier / édifice) ;
- Confronter les besoins, caractéristiques et usages contemporains aux architectures existantes. Mesurer et maîtriser les opportunités d'une intervention contemporaine possible ouvertes par les caractéristiques propres aux édifices d'origine, en termes dimensionnels et typologiques ;
- Proposer un programme adapté en s'appuyant sur une analyse urbaine et architecturale du bâtiment (potentiels et dysfonctionnements);
- Développer un projet dans sa matérialité et ses détails pour imaginer la mise en œuvre ;
- Communiquer les résultats de cette recherche par le projet à travers des documents et un discours adapté (restitution, exposition, publication...).

L'équipe de ce domaine d'étude est composée d'architectes praticiens, d'historiens et de doctorants, qui soucieux d'ancrer l'enseignement dans un contexte réel, s'associent aux différents acteurs du monde de l'architecture et du patrimoine.

Contenu

Bataville, imaginer 'l'utopie' de demain.

Le site retenu ce semestre est celui de Bataville, une ville-usine située à cheval sur les territoires de trois communes : Moussey, Réchicourt-le-Château et Maizières-lès-Vic. Bataville est un des rares exemples en Lorraine de cité ouvrière moderne qui rassemblait dès l'origine usine et lieu d'habitation dans un système autosuffisant et isolé de tout centre urbain. Des années trente jusqu'à la fin de l'activité en 2002, l'harmonie architecturale a été globalement préservée, dans un cadre paysager de qualité.

En proposant « d'imaginer l'utopie de demain » de Bataville, l'étudiant doit engager une première réflexion à l'échelle urbaine, prenant en compte les stratégies de recomposition en cours sur le site. L'observation, la compréhension, l'analyse de la situation existante constituent le fondement nécessaire au projet à venir et permet de faire émerger les qualités architecturales et urbaines à préserver et les problèmes à résoudre.

A l'échelle architecturale, il s'agira d'élaborer une posture permettant de questionner le potentiel des espaces et améliorer l'efficacité énergétique. Les restructurations et interventions proposées devront justifier d'une bonne compréhension du bâti existant et d'une bonne insertion dans ce contexte historique. La matérialité du bâti (actuel et projeté) sera considérée comme un point central de la réflexion.

Une rencontre in situ, des échanges avec des acteurs locaux, maître d'ouvrage, habitants, association seront organisés en début, milieu et fin de semestre pour notamment une restitution sur site.

Mode d'évaluation

Présence, engagement et assiduité pendant le semestre.

Dossier d'analyse programmatique, architecturale et structurelle.

Présentation du projet devant un jury avec des personnalités extérieures à la fin du semestre

Bibliographie

Jean-Marie Pérouse de Montclos, Architecture, description et vocabulaire méthodique, Paris, Éditions du patrimoine, 2011.

Françoise Choay, L'Allégorie du patrimoine, Paris, Seuil, coll. « La couleur des idées », 1992.

Benjamin Mouton, Sens et renaissances du patrimoine architectural, Paris, Cité de l'architecture & du patrimoine, 2018.

Cesare Brandi, Théorie de la restauration, École nationale du patrimoine, Éd. du Patrimoine, 2001, Paris

Franz Graf, Conservation, restauration, modification et nouveaux usages. Quelle sauvegarde pour les grandes œuvres de l'ingénierie du XXe siècle ?, La sauvegarde des grandes œuvres de l'ingénierie du XXe siècle, p. 10-21, Cahiers du TSAM, n° 1, 2016.

Jacques Lucan, Composition, non-composition, Architectures et théories, XIXe-XXe siècles, Presses polytechniques et universitaires romandes, 2005, Lausanne.

Dominique Poulot, Patrimoine et modernité, Paris, 1998.

Francis Rambert, Un bâtiment, combien de vies ? : la transformation comme acte de création, Milan, Silvana éditoriale, 2015.

Dominique Rouillard, Architectures contemporaines et monuments historiques, Guide des réalisations en France depuis 1980, Paris, Le Moniteur, 2006.

Crosset P.-A. sous la direction de, Pour une école de tendance, mélanges offerts à luggi Snozzi, PPUR, 1999.